

**Complément de l'avis n° 2018/03-03
relative à l'accréditation de
l'École d'ingénieurs Paoli Tech (Paoli Tech)
de l'Université de Corse
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'Avis n° 2018/03-03 concernant l'École d'ingénieurs Paoli Tech de l'Université de Corse, portant sur le développement du recrutement et sur le développement des partenariats de l'école.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École d'ingénieurs Paoli Tech de l'Université de Corse,
- Vu la note de synthèse établie par Marie-Véronique LE LANN, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 16 février 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement des actions relatives au développement du recrutement et des partenariats, selon les recommandations émises par la CTI dans son Avis n° 2018/03-03.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 16 février 2021.



La présidente,
Elisabeth CREPON